



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



Diplôme d'Université PHARMACIEN ORTHOPÉDISTE-ORTHÉSISTE

Responsables pédagogiques :

Pr Agnès MULLER, Dr Valérie LAURENT et Dr Cécile HILAIRE

Public concerné

Pharmaciens et étudiants de 3^{ème} cycle en Pharmacie (6^{ème} année validée).

Objectif

Formation complémentaire en orthopédie pour la délivrance d'orthèses de petit appareillage (arrêté du 23.02.2007).

Durée de la formation : 116 h + évaluation

Trois semaines de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

5-9 Février / 4-8 Mars / 8-12 Avril 2024

Lieu de la formation : Faculté de Pharmacie

15, avenue Charles Flahault
34093 Montpellier

Capacité d'accueil : 40 participants maximum

Coût : Formation continue: 1400 €

Etudiants : 550 €

Prolongation des candidatures jusqu'au 30 novembre 2023 par
courriel :

pharma-du@umontpellier.fr

Faculté de Pharmacie - Service de Scolarité 3^{ème} cycle spécialisé

Madame Florence Grevoul

Tél 04 11 75 93 27 - Courriel : pharma-du@umontpellier.fr

Programme

Enseignement théorique : 60 heures

Médical

- Appareil ostéo-articulaire : Anatomie-Physiologie, Pathologies du rachis et des membres
- Paroi abdominale : Anatomie-Physiologie, Hernies, Stomies
- Appareil circulatoire : Anatomie-Physiologie, Insuffisance veineuse, Lymphoedème
- Annexes : Glande mammaire, Peau

Technologique

- Matières premières
- Bandages herniaires
- Ceintures médico-chirurgicales, corsets
- Colliers cervicaux
- Orthèses élastiques, vêtements compressifs
- Orthèses plantaires
- Appareillages de la main et du membre supérieur
- Appareillages du pied et du membre inférieur
- Prothèses mammaires externes

Réglementaire

- Classification de l'appareillage
- Conditions d'installation et de prise en charge

Enseignement pratique et dirigé : 56 heures

- Etude de la nomenclature (LPPR) et tarification
- Prise de mesures, bilan podologique, empreintes, moulages
- Réalisation d'orthèses : bas, manchon, ceinture, corset, semelle, techniques de thermoformable
- Essayages et retouches
- Reconnaissance des différents matériaux et orthèses

Intervenants

Universitaires, Praticiens Hospitaliers, Orthopédistes, Orthésistes, Pharmaciens, Fabricants d'orthèses.

Modalités de contrôle des connaissances

12 avril 2024 (date sous réserve)

Epreuve écrite théorique : 1 heure 30, coefficient 2

Reconnaissance d'orthèses : 30 minutes, coefficient 2

Contrôle continu pratique : coefficient 2

Toute note inf. à 5/20 est éliminatoire

- Sont déclarés admis les candidats ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des trois épreuves, sans note éliminatoire.
- Il est organisé deux sessions annuelles d'examen
- Les candidats ajournés à la première session conservent pour la seconde le bénéfice des notes obtenues supérieures ou égales à 10/20.